

GRASA François  
Secrétaire Général

Paris le 18 janvier 2010

A

Monsieur le directeur  
de la région de Paris Nord

Objet : Préavis de grève

Monsieur le directeur,

Conformément aux articles L 2512-2 et suivants du code du travail, mon organisation syndicale dépose un préavis de grève à partir

**Du 24 janvier 2010 à 22H00  
au 26 janvier 2010 à 06H00.**

Ce préavis fait suite à la démarche engagée le 04 janvier 2010 conformément à la loi n°2007-1224 du 21 août 2007 sur le dialogue social et la continuité du service public dans les transports réguliers de voyageurs.

Ce préavis est motivé par :

- Les conséquences de la création de l'EIC sur le personnel du COGC de Paris Nord et notamment en termes d'effectifs (CO, qualifications, ...)
- Les conditions de travail au COGC
- La pression subie par les dirigeants et ses conséquences sur le management

Ce préavis concerne l'ensemble du personnel du COGC de Paris Nord et ceux susceptibles de les remplacer.

Dans l'attente de vous rencontrer, recevez, Monsieur le Directeur, nos salutations.

